



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : AlbaChem® Clear Screen
Numéro du produit : 1641
Date de rédaction : 8 août 2002
Date de révision : 12 juin 2012
Description générique : Débouche-filtre
N° CAS : Mélange
Nom et adresse du fabricant : Se reporter au fournisseur
Nom et adresse du fournisseur :

ALBATROSS USA INC./EXPERT WORLDWIDE

36-41 36th Street
Long Island City, New York
États-Unis
11106
718 392-6272

5439 San Fernando Road West
Los Angeles, Californie
États-Unis
90039
818 543-5850

N° de téléphone en cas d'urgence : Chemtrec (jour ou nuit) 1 800 424-9300

(Pour les urgences avec les produits chimiques : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)

Cette fiche signalétique contient des renseignements sur l'environnement, la santé et la toxicologie à l'intention de vos employés. Veuillez vous assurer de leur remettre ces renseignements. Elle contient aussi des renseignements pour vous aider à respecter les exigences de déclaration à la communauté des interventions d'urgence conformément à la loi SARA TITLE III et à de nombreuses autres lois. Si vous revendez ce produit, cette fiche signalétique ou les renseignements qu'elle contient doivent être remis à l'acheteur.

La présente fiche signalétique est conforme à la norme 29 CFR 1910.1200 (Norme de communication des dangers).

SECTION 2 – COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>COMPOSANT(S)</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% par poids</u>
Solvant naphta, légèrement aromatique	64742-95-6	45-55 %
Cyclohexanone	108-94-1	10-20 %
Propulseur d'hydrocarbure	68476-86-8	20-30 %

Voir la section 8 pour connaître les limites d'exposition et les recommandations.

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers : Ce produit est extrêmement inflammable. Le récipient sous pression peut exploser s'il est exposé à la chaleur ou aux flammes. Le contact avec le produit peut causer une irritation à la peau et aux yeux. Le brouillard peut causer une irritation au nez et à la gorge. L'ingestion peut causer des nausées, des vomissements, de la douleur, des maux d'estomac et de la diarrhée.

Effets potentiels sur la santé

Contact avec la peau : Ce produit peut causer une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec ce produit peut causer un dessèchement ou une délipidation de la peau. Ce produit peut être nocif s'il est absorbé par la peau.

Contact avec les yeux : Le liquide ou les vapeurs peuvent irriter les yeux. Les symptômes peuvent comprendre des sensations de brûlure, le larmoiement, des rougeurs, la tuméfaction et une vision floue. Le contact avec les yeux peut entraîner des dommages permanents en l'absence d'un traitement médical immédiat.

Ingestion : Ce produit est nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée.

Organes cibles : Système nerveux central, poumons, peau, yeux.

Inhalation : Ce produit peut causer des étourdissements, des nausées, une irritation des voies respiratoires supérieures, de la somnolence, une dépression ou une narcose, des difficultés respiratoires et un rythme cardiaque irrégulier. Voir la section 8 pour connaître les limites d'exposition recommandées.

SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

Peau : En cas de contact avec la peau, laver immédiatement les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Yeux : Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes en tout temps. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : Amener la personne à l'air non contaminé. Si la personne incommodée ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin si les symptômes empirent ou persistent.

Ingestion : En cas d'ingestion du produit, voir ou consulter un médecin immédiatement. NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, faire pencher en avant la personne incommodée pour réduire les risques d'aspiration des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement. Ne pas administrer quoi que ce soit à la personne incommodée.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction : Utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et protéger le personnel. Ne pas diriger un plein jet d'eau ou de mousse vers les bassins chauds ou brûlants sous peine de provoquer de l'écume et d'augmenter l'intensité des flammes.

Procédures de base pour la lutte contre les incendies : Ce produit est dangereux lors de l'exposition à la chaleur ou aux flammes. Il risque de s'enflammer en présence de flammes ou d'étincelles dans des conditions atmosphériques normales. Les vapeurs étant plus lourdes que l'air, elles risquent de se propager le long du sol jusqu'à atteindre une source d'inflammation éloignée et provoquer ainsi un retour de flamme. Récipient sous pression : Peut exploser lors de l'exposition à la chaleur ou aux flammes. Les récipients vides peuvent contenir des résidus, dont des vapeurs inflammables ou explosives. NE PAS couper, percer, meuler ou souder à proximité de récipients pleins, partiellement pleins ou vides.

Danger d'explosion de poussières : Aucun danger connu.

Sensibilité aux impacts mécaniques : Le récipient risque de s'éclater ou de se perforer sous un impact mécanique, dégageant ainsi des vapeurs inflammables.

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion : Durant un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques risquent d'être générés durant la combustion ou la décomposition du produit. Les températures élevées risquent d'entraîner la rupture des récipients fermés en raison d'une accumulation de pression interne. Refroidir avec de l'eau.

Équipement et directives pour la lutte contre les incendies : Porter des vêtements protecteurs complets, dont un casque et un appareil respiratoire autonome à pression positive

Point éclair : concentré : 100,2 °F

propergol : -156 °F

Limites d'inflammabilité dans l'air :

Supérieure : 7,7 % par volume concentré

Inférieure : 1,2 % par volume concentré

Supérieure : 7,0 % par volume de propergol

Inférieure : 1,0 % par volume de propergol

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures en cas d'urgence : Évacuer la zone touchée rapidement et se tenir en amont du vent du matériau répandu. Isoler la zone du déversement afin d'empêcher l'accès à quiconque. Porter de l'équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage.

Confinement : Interrompre le déversement si la manœuvre ne pose aucun risque. Empêcher le produit de contaminer le sol ou de pénétrer dans les égouts, les systèmes de drainage ou les plans et cours d'eau. Couvrir les déversements avec une substance absorbante ininflammable et les verser dans des contenants pour déchets chimiques fermés.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS COMMERCIALES UNIQUEMENT – CE PRODUIT N'EST PAS EMBALLÉ NI ÉTIQUETÉ POUR DES APPLICATIONS RÉSIDENTIELLES!

Manutention : Tenir ce produit loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de ce produit avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation des brouillards ou des aérosols de ce produit. Utiliser ce produit dans un endroit bien ventilé. Ne pas réutiliser le récipient vide.

Entreposage : Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas manipuler ou entreposer le produit près de flammes nues, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Tenir le produit à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer le produit à une température supérieure à 120 °F (49 °C).

Précautions à prendre avec le récipient vide : Attention! Suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même si le récipient est vide, car celui-ci est susceptible de contenir des résidus du produit. Ne pas réutiliser le récipient vide.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Fournir une ventilation aspirante locale et générale pour supprimer et prévenir avec efficacité toute accumulation de vapeurs ou de brouillards provoquée par la manipulation de ce produit.

Protection pour les yeux : Porter des lunettes de sécurité étanches ou à écrans latéraux.

Protection pour la peau et le corps : Le port de gants imperméables est obligatoire durant la manutention de ce produit. Le port de combinaisons de protection à manches longues est recommandé.

Protection des voies respiratoires : Utiliser une protection respiratoire homologuée NIOSH. Les concentrations élevées dans l'air peuvent nécessiter l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome (SCBA).

Généralités : Observer de bonnes pratiques sanitaires lors de la manipulation de ce produit.

Limites d'exposition : (PARTIES PAR MILLION)

Composant(s)	VLE	OSHA-PEL	OSHA-LECT	SARA 313	PROP 65	COV
Distillats aromatiques						
de pétrole	25 ppm	25 ppm		X	X	X
Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm			X
Propulseur d'hydrocarbure	1 000 ppm					X

Les autres matières premières sont protégées sous le secret industriel et ne peuvent être divulguées.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Matières solides : S/O

PH : S/O

Densité : 0,872

État physique : Liquide

% COV : 100%

Taux d'évaporation : 25 (acétate de butyle = 1)

Point d'ébullition : 160,56 °C

Couleur : Transparent

Odeur : Caractéristique

COV (grammes par litre) : 841,72 g/l

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque de polymérisation dangereuse : aucun. Condition à éviter : Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Éviter le contact avec des agents oxydants forts, des réducteurs, des acides et des alcalins. Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales.

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Distillats aromatiques de pétrole : DL 50 par voie orale : >5 600 mg/kg (rat)
CL 50 par inhalation : >10 200 mg/m³/4H (rat)
DL 50 par voie cutanée : >4 000 mg/kg (lapin)

Cyclohexanone : DL 50 par voie orale : 1 800 mg/kg (rat)
Inhalation : CL 50 : 8 000 ppm/4H (rat)
DL 50 par voie cutanée : 1 ml/kg (lapin)

Propulseur d'hydrocarbure : CL 50 par inhalation : 658 mg/l/4H (rat)

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune information disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Nous ne donnons aucune garantie, implicite ou explicite, que l'utilisation et/ou l'élimination de ce produit soient conformes à l'ensemble des lois locales, provinciales ou fédérales. Il incombe également à tous les utilisateurs du produit décrit aux présentes de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois en vigueur.

Élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément aux règlements environnementaux locaux, provinciaux et fédéraux. Les déchets doivent être testés selon les méthodes décrites à la norme 40 CFR, partie 261, afin d'établir s'ils répondent aux définitions en vigueur des déchets dangereux.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre : (États-Unis continentaux, Canada et Mexique) : Bien de consommation ORM-D

Transport maritime : UN 1950, Classe 2.1, gaz inflammable, quantité limitée

Transport aérien : Nous ne recommandons PAS l'expédition de ce produit par transport aérien. Dans le cas contraire, il doit être réemballé par une entreprise d'emballage autorisée, et le formulaire sur les produits dangereux doit être rempli par une entreprise d'expédition de matières dangereuses disposant d'une licence à cet effet.

SECTION 15 – MENTIONS RÉGLEMENTAIRES

Distillats aromatiques de pétrole : SARA 311/312 : Risque aigu pour la santé
Risque d'incendie

Cyclohexanone : SARA 311/312 : Risque aigu pour la santé
Risque chronique pour la santé
Risque d'incendie

Propulseur d'hydrocarbure : Inventaire TSCA

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

S.I.M.D.U.T.

SANTÉ

2

MABILITÉ	4
PHYSIQUE	0
TION INDIVIDUELLE	H

Les informations contenues dans la présente FICHE SIGNALÉTIQUE sont conformes à la norme 29 CFR 1910.1200 visant à transmettre des renseignements concernant la nature dangereuse de ce produit. Les informations fournies ont été réunies à partir des sources les plus fiables disponibles au moment de la rédaction de la fiche et à la lumière des situations d'exposition les plus raisonnablement prévisibles lors de l'utilisation de ce produit. La(les) matière(s) peut(peuvent) présenter des risques plus ou moins graves dans d'autres circonstances échappant à la volonté du fabricant. Par conséquent, il est essentiel de lire et de bien comprendre l'ensemble des directives et avertissements figurant sur l'étiquette du produit.